



Lou Pichoun Roquier

BULLETIN MUNICIPAL

n°13

janvier 2013

Meilleurs vœux
pour cette nouvelle
année 2013





Les Vœux de Monsieur le maire - Extraits

Je crois vous avoir presque tous salués. Mais pour ceux à qui je ne l'aurais pas fait, je vous souhaite très sincèrement la bienvenue.

Le discours des vœux est le discours de l'année pour les maires et il se doit d'être informatif, concis, et légèrement humoristique afin de ne pas trop ternir la solennité du propos.

Au fil des années, vous avez pu vous rendre compte que garder son sérieux était parfois difficile eu égard à certaines personnes qui m'entourent. Mais c'est la preuve d'une bonne entente entre nous. Pour autant, je vais essayer.

Je ne vais pas ce soir vous parler de la fin du monde (elle n'a pas eu lieu et cela a déjà été évoqué par mes collègues maires), de ses difficultés, de celles de la France ou de la commune, vous en avez certainement assez. D'autant plus que, en ce qui concerne la commune, vous nous avez élus pour les traiter. Aussi, mais sans pour autant tomber dans le monde des Bisounours, j'ai choisi de placer mon propos sous le signe de l'espoir. Après tout, pour reprendre Blaise PASCAL *"Vivre avec l'espoir est une vie qui en vaut bien d'autres"*.

L'année qui vient de s'écouler a été très riche en activité. À commencer par une élection complémentaire pour renouveler les conseillers municipaux démissionnaires. Je ne vais pas ici commenter cet épisode. Cependant je tiens à remercier les Roquières et Roquiers qui nous ont accordé leur confiance en votant massivement pour les candidates et candidats que nous avions proposés.

M'adressant à l'ensemble des membres du conseil anciens et nouveaux j'exprime ma gratitude pour votre travail et votre soutien dans les moments pénibles. Je suis convaincu que nous sommes prêts à aborder la dernière ligne droite de ce mandat dans de bonnes conditions, et toujours dans l'intérêt de notre commune.

Je souhaiterais féliciter et remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent sur la commune pour vous proposer des manifestations. Qu'elles soient festives, culturelles, sportives. Au premier rang desquels je remercie ceux et celles du C.O.F.

Je remercie les membres du CCAS pour leurs actions sociales tout au long de l'année.

Je remercie les bénévoles ainsi que les enfants et les professeurs de l'école primaire qui ont décoré notre village.

Un grand merci enfin à l'ensemble du personnel communal qui travaille quotidiennement au bon fonctionnement de notre commune. Ils font un travail parfois difficile. Je tiens à vous rendre hommage et vous dire combien il m'est agréable de travailler avec vous.

Je n'oublie pas celles et ceux qui nous ont quittés, qui souffrent, qui sont dans la peine.

Je vous propose de commencer par les finances. L'endettement de la commune reste stable malgré les très nombreux projets que nous avons menés depuis 5 ans.

Il en va de même pour les taxes locales qui, encore une fois, n'augmenteront pas. Les finances ont été assainies et nous veillons à ce qu'elles le restent. Cette année encore, nous allons dégager un excédent de fonctionnement confortable. Le montant des investissements en 2012 s'élève à 1.4M€.

Nous avons renégocié le BEA pour la construction de la gendarmerie. Le contrat qui avait été signé était beaucoup trop pénalisant sur le plan financier pour la commune. Il nous aura fallu presque 5 ans de négociation pour enfin arriver à trouver un accord avec le financeur permettant à la commune d'économiser environ 340K€ sur la durée du remboursement. Ces nouvelles dispositions nous donneront une marge de manœuvre supplémentaire avec une économie annuelle de 25K€, dégressive au cours des années.

"Il n'y a pas de source de profits aussi sûre que l'économie". disait déjà le poète latin Publius Syrus 50 ans avant notre ère.

La gestion saine et rigoureuse des finances ainsi que les économies liées à la renégociation du BEA nous permettent d'envisager le budget 2013 avec sérénité. Le maintien de l'aide aux communes annoncée par le président du CG83, complétées par celles de la Région, nous seront très utiles pour financer de nouveaux projets.

Les travaux 2012

- Ouverture de la 4^e classe, réfection de la cour et du parking de l'école maternelle
- Doublement de la conduite d'eau entre le forage de Valescure et le réservoir Notre-Dame.
- Réalisation du stade en pelouse synthétique répondant aux normes les plus strictes, tant pour le football que pour le rugby. Je remercie ceux qui nous ont aidés à le financer et plus spécifiquement la CCVI et donc les maires ici présents. J'adresse un salut amical aux présidents des 2 associations qui gèrent cet équipement. Je vous remercie pour votre investissement auprès des jeunes et des moins jeunes. Quel plaisir de voir autant de passionnés grands et petits qui enfin, peuvent pratiquer leurs sports préférés sur notre commune.
- Réfection d'une partie des chemins communaux comme prévu dans le plan pluriannuel. C'est un chantier immense qui nécessitera, le moment venu, le lancement d'un autre plan pluriannuel.
- Éclairage de l'abribus espace des Craux
- Réfection des pistes DFCI (Plateau d'Agnis)

Certains projets prévus en 2012 ont pris du retard à cause des incertitudes liées à leur financement. Ces derniers sont enfin arrivés et les projets seront donc lancés en 2013. Je vais y revenir.

Les réalisations 2012

- Renouvellement des contrats de délégation de service public pour l'eau et l'assainissement. (Pour plus de détails, voir article sur le nouveau contrat d'affermage Eau & Assainissement)
- 2 révisions simplifiées du PLU pour.
 - Définir un périmètre de protection autour des Laouciens afin de protéger et faire découvrir ces espaces naturels uniques dans le département.





- Possibilité de créer une maison médicale, un rond-point et une gare routière.
- Concernant la jeunesse, nous avons mis en place en 2012 un contrat Enfants Jeunesse (CEJ) qui nous permet d'obtenir des subventions importantes de la CAF. Depuis janvier 2012, nous avons étendu l'offre d'accueil de loisirs aux vacances de la Toussaint et aux mercredis. Cette offre rencontre un tel succès que les capacités d'accueil maximales sont d'ores et déjà atteintes!
- Toujours dans le cadre du CEJ, les locaux de l'ancienne gendarmerie vont être réhabilités afin d'accueillir une "salle pour les jeunes".
- Nous avons mis en œuvre le plan communal de gestion de la forêt, adopté en 2011, une première coupe a eu lieu et une partie du bois prélevé a été vendue à prix réduit directement aux Roquiers une autre donnée aux personnes en précarité énergétique via le CCAS.
- À la médiathèque le projet "Lire et faire lire" par des bénévoles de la commune au profit aux enfants sera reconduit cette année avec des conférences et des jeux de plateau.
- Mise en place d'un marché hebdomadaire sur la place de la Loube. Je remercie et félicite les nouvelles élues qui ont pris en main ce projet que je souhaitais voir aboutir depuis longtemps et qui apporte un service supplémentaire aux Roquiers.
- Solidarité et entraide avec les projets du CCAS. comme la bourse au permis de conduire et la contribution au Bafa pour des jeunes de la commune qui seront reconduits en 2013.
- Fleurissement du village avec une 3^e place au concours départemental. Nous sommes maintenant sur la voie pour obtenir le panneau village fleuri. Peut-être l'année prochaine si nous continuons de faire aussi bien. Merci et félicitations aux élus et aux services techniques qui se sont chargés de ce projet.

Alors, qu'avons-nous prévu en 2013

- Acquisition de la parcelle adjacente aux tennis et réalisation d'un 3^e court avec éclairage.
- Acquisition de la parcelle de terrain nécessaire à l'extension du cimetière.

(Pour la liste des travaux prévus en 2013, voir l'article relatif aux services techniques et travaux)

Tous les projets dont je viens de parler sont financés. Je remercie vivement le CG83 pour son accompagnement jamais démenti.

- Acquisition d'un véhicule pour le CCFF. Je profite de l'occasion pour remercier l'ensemble des bénévoles qui ont participé aux patrouilles de surveillance l'été dernier et pour leur intervention sur un feu naissant sur la commune. Merci pour le temps passé au profit de l'ensemble de la population. Je tenais aussi à remercier encore une fois M. LESOU pour son investissement en tant que président délégué du CCFF et qui après de nombreuses années de bons et loyaux services a décidé de passer la main.
- À travers le programme AGIR dont nous sommes collectivité lauréate année 2 et suite à l'étude énergétique réalisée sur cette salle, nous allons pouvoir entreprendre des travaux d'isolation et de changement de mode de chauffage avec pour ambition de diminuer notre consommation énergétique.

Ces projets sont également financés.

Je remercie la Région PACA pour son aide.

- Dernières étapes pour la création d'une ZAP sur la commune avec l'enquête publique qui a commencé. Ce dispositif de ZAP unique en région PACA a fait des émules puisqu'il fait partie des contrats d'objectifs du CG83 sur le territoire de la Provence Verte. Déjà d'autres communes nous emboitent le pas (La Celle pour ne parler que de notre commune voisine). Nous servons de pilote dans ce projet innovant et absolument nécessaire si nous voulons conserver nos terres agricoles. L'agriculture est une véritable activité économique qui doit se développer et prospérer avec pour effet induit la protection de notre cadre de vie exceptionnel. À cette occasion, je tiens à remercier l'ensemble des agriculteurs avec qui nous travaillons en confiance et qui soutiennent ce projet.
 - Nous avons terminé la rédaction du PCS (Plan Communal de Sauvegarde), document important de gestion de risques majeurs tels que les inondations, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeur (le DICRIM) vous sera distribué dans le courant de l'année et la Réserve Communal de Sécurité Civile sera constituée très prochainement.
 - Via la DETR, nous allons solliciter des subventions pour doter l'école élémentaire d'une classe numérique dernier cri.
- Voilà la liste de nos prévisions pour 2013. D'autres projets plus mineurs viendront certainement compléter cette liste déjà bien remplie.

Enfin, on me dit que le rond-point serait en route vers La Roquebrussanne. À ce jour n'étant pas équipé de GPS il n'a pas encore été localisé et je ne peux donc pas vous dire quand il arrivera et il où il se positionnera. Je laisserai le soin à notre conseiller général de nous en parler.

Un mot sur l'intercommunalité. Cette année nous avons principalement travaillé sur la future entité qui devrait se créer. Cette dernière repose sur une proposition de périmètre faite par le Préfet du Var. Elle comprendrait 28 communes et regrouperait 3 communautés de commune (Comté de Provence, Sainte Baume Mont Aurélien et Val d'Issole).

Cette proposition a été longuement débattue en réunion de communauté de commune et au sein du conseil municipal. Si la plupart des communes de Comté de Provence et du Val d'Issole ont approuvé avec beaucoup de réticences le périmètre et donc accepté de fusionner en une seule entité, la communauté de commune de Sainte Baume Mont Aurélien a voté contre à l'unanimité. Au sein du conseil municipal de La Roquebrussanne le débat a fait l'objet de réunions intenses au cours desquelles tous les avis se sont exprimés. Nous avons décidé à une très large majorité de voter contre.



Pourquoi ?

À ce jour beaucoup de questions demeurent sans réponses. Au premier rang desquelles l'impact sur la fiscalité des ménages. On nous parle d'économie d'échelles, de dotations plus importantes, de compensations financières, mais aucune simulation fiscale fiable ne nous a été fournie par les services de l'état.

En second lieu la représentativité des communes comme la nôtre au sein de cette probable future entité si la loi actuelle n'est pas modifiée.

Et enfin, la méthode avec un manque de démocratie puisque les conseils municipaux, et donc vous, n'ont pas été associés directement à la définition de ce périmètre.

Tout cela manque assurément de transparence Il nous est proposé de plonger du plus haut plongeur dans un bassin dont nous ne connaissons pas la profondeur. Est-ce bien raisonnable ?

Pourtant le territoire de la Provence Verte a une véritable identité qu'il faut défendre face aux grosses communautés d'agglomération existantes ou en préparation. Nous ne sommes pas du tout opposés à l'intégration dans une entité plus grande et la décision finale reviendra au préfet. Si cela devait arriver, nous y participerions en bonne intelligence pour l'intérêt de notre commune. C'est donc sans peur mais avec beaucoup de vigilance que nous veillerons au devenir de notre intercommunalité.

Enfin, il me reste un point que je souhaiterais évoquer avec vous ce soir. Il s'agit du projet de PNR de la Sainte Baume. Ce projet, vieux de presque 40 ans, a enfin fait un bond en avant significatif.

En mars dernier, le syndicat mixte nouvellement créé s'est réuni pour élire l'exécutif de cette structure regroupant la Région PACA, le CG13 et 83, 26 communes, 6 EPCI. Les délégués m'ont fait l'honneur de m'élire président. Je mesure la responsabilité qui m'incombe et la confiance qui m'est accordée.

Ce projet visant à faire classer le territoire en PNR permettra de le dynamiser et de l'affirmer comme territoire exemplaire du développement durable (soutenable), qui préserve et met en valeur ses atouts. La Roquebrussanne en tant que commune du massif de la Sainte Baume y jouera tout son rôle.

À la différence des parcs nationaux, un PNR est basé sur le principe de libre adhésion et n'a pas de compétence réglementaire.

Un PNR n'est pas un sanctuaire, c'est un territoire rural habité, vivant et remarquable par ses patrimoines naturels, paysagers, culturels, et dans notre cas culturels aussi. Où l'objectif est de faire de la préservation et de la valorisation des patrimoines un facteur de développement. Situé aux portes de métropoles et de centres urbains voisins, nous devons concilier préservation et développement d'un territoire dont l'équilibre est fragile.

Nous devons réfléchir collégialement à quel projet nous souhaitons pour l'avenir, et ce dès 2013 puisque nous lançons le diagnostic partagé. Un gros travail de concertation, indispensable à l'appropriation du projet, sera mené. Des groupes de travail seront mis en place et ce sera l'occasion pour tous de s'exprimer



sur les enjeux du territoire et les grandes orientations que nous souhaitons pour nous, nos enfants et les générations futures.

J'adresse tous mes encouragements au nouveau directeur AN tant la tâche qui vous/nous attend est immense. Il nous faudra être ambitieux exemplaire et imaginatif comme l'exprime très bien le slogan des PNR de France "Une autre vie s'invente ici..."

Mesdames et messieurs, me voilà arrivé au terme de mon propos. Si j'osais je déferai mon collègue le maire de Sainte-Anastasia dans la durée de ses discours tant je souhaiterais aborder ou approfondir devant vous tous les sujets qui me tiennent à cœur.

Depuis maintenant 5 années nous nous sommes attelés à remettre la commune de la Roquebrussanne en marche et c'est pour vous.

Pour cela, nous avons respecté les engagements pris en 2008. Nous avons surmonté les difficultés de tous ordres. Nous avons redressé les finances et massivement investi dans une quantité de projets qui ont amélioré votre qualité de vie. Nous avons comblé une bonne partie du retard que la commune avait cumulé au fil des ans.

Cependant il reste encore beaucoup à faire. Les projets 2013 dont je vous ai parlé ce soir en sont la preuve.

Et lorsqu'ils seront terminés d'autres, tout aussi nécessaires, seront mis en chantier. Nous y travaillons déjà.

Je suis déterminé, même plus déterminé que jamais, à travailler sans relâche au développement et à l'avenir de notre commune. Vos encouragements lors de nos rencontres renforcent ma détermination.

Ce travail passe encore et toujours par une amélioration constante de votre qualité de vie sans aucune dégradation de notre environnement exceptionnel.

Parfois tout cela peut paraître long, fastidieux et le but à atteindre trop lointain. Pourtant à en croire Jean JAURES "L'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements mais elle justifie l'invincible espoir". C'est avec cette citation chargée d'espoir et d'optimisme, que je conclurai sans oublier de vous souhaiter très sincèrement à toutes et à tous une très bonne année 2013. Qu'elle soit remplie de joie de bonheur, de partage, de solidarité, de réussite personnelle et professionnelle. Et surtout je vous souhaite une excellente santé sans laquelle rien ne peut être accompli.

La Roquebrussannement vôtre,

Michel GROS
Maire de La Roquebrussanne



➔ “Destination la Roquebrussanne”

2012 a été une année de transformations, de changements et de mise en place de projets pour la médiathèque. Transformation physique des espaces avec l'occupation de la mezzanine et le réaménagement des sections adulte et jeunesse. Ces aménagements ont permis un meilleur accueil du public et une lisibilité plus grande de l'offre de la médiathèque. Ils facilitent également l'accueil aussi bien des scolaires que des animations. Changement également de nos plages horaires d'accueil du public, avec, cet été, l'ouverture en matinée (4 heures, 4 fois par semaine) et, le reste de l'année, une adaptation de nos horaires aux actifs (ouverture très tôt le matin et plus tard le soir). Ces changements d'horaires répondent en grande partie aux souhaits exprimés par les lecteurs. Enfin, des animations récurrentes pour petits et grands ont été mises en place tout au long de l'année, ainsi qu'un programme d'animations ponctuelles autour de thématiques diverses et variées.

Tout ceci n'a été possible que grâce à l'appui et au soutien, financier mais également politique et humain, que nous avons reçu de la municipalité. Je tiens à remercier expressément Monsieur le Maire, ainsi que Mmes Nano et Vidal.

Au moment où vous lisez ces lignes, Marseille est devenue capitale européenne de la culture. Nous espérons donc que 2013 se place aussi pour nous sous le signe de la découverte, du partage et de la curiosité. Bonne année à vous tous.

Quelques chiffres clés de l'activité de la médiathèque:

- 692 heures d'ouverture au public
- Fréquentation : 5 844 personnes (soit une moyenne de 8.4 personnes de l'heure)
- 117 classes accueillies (écoles maternelle et primaire, 1 heure par séance), soit 2 882 élèves

Fréquentation totale : 8 726 personnes

- 707 documents achetés, traités et mis à la disposition du public
- 202 documents pour la section adulte (principalement du roman)
- 151 documents pour la section jeunesse
- 177 Mangas (soit 20 séries en section jeunesse, 17 complètes et 3 en cours)
- 53 dons intégrés au catalogue (25 en section adulte, 28 en section jeunesse)

Nombre total de documents nouveaux : 760

- 27 396 documents prêtés (contre 14 597 en 2011, soit une augmentation de 87.6 %)
- Mise en place d'animations récurrentes (hors vacances scolaires)
- Tous les mercredis après-midi : heure du conte pour les enfants à partir de 3 ans
- Accueil une fois tous les 15 jours à tour de rôle des adultes handicapés de La Bastide Saint Pierre (Garéoult) et du Centre aéré de La Roquebrussanne
- un mercredi sur deux : Jeux de plateau pour les enfants à partir de 9 ans



- une fois par mois (depuis octobre) : Cabinet des curiosités culturelles pour les adultes
- 260 enfants et adultes handicapés ont assisté à l'heure du conte
- 137 enfants ont participé aux Jeux de plateau
- 15 adultes ont participé aux CCC

Au total, 412 personnes ont participé aux animations proposées par la médiathèque

- 10 animations ponctuelles (dont un mois thématique sur l'Inde au mois de Septembre)
- 3 rencontres avec des auteurs
- 3 conférences-spectacles de philosophie foraine
- 1 conférence sur la littérature indienne
- 1 conférence-diapositive sur le patrimoine de Provence
- 1 concert de musique
- 1 exposition de photos
- 322 personnes ont assisté aux animations ponctuelles proposées par la médiathèque

Au total 718 personnes ont profité des animations de la médiathèque

- Création du site internet de la médiathèque <http://www.laroquebrussanne.fr/mediatheque-municipale.html>
- Création d'un fond Manga en section jeunesse et d'une réserve de romans adultes
- Augmentation des horaires d'ouverture au public de plus de 50% (de 12 à 18 heures hebdomadaires).



Les travaux du second semestre 2012

➔ Comme beaucoup ont pu le constater les travaux du stade multisport en gazon synthétique avancent à grands pas et nous envisageons la fin des travaux pour la 2^e quinzaine de juin. Pour ceux qui n'ont pas l'occasion de circuler dans ce secteur, il se situe le long de la gendarmerie et sera accessible par le chemin des Molières. L'entreprise Méditerranée Environnement qui a été retenue pour mener à bien ce projet nous donne entière satisfaction quant à la conduite du chantier (moyens mis en œuvre, respect des délais etc...). Concernant les vestiaires alloués à ce complexe sportif, ils seront provisoirement constitués de bungalows préfabriqués équipés de sanitaires complets pouvant recevoir 4 équipes simultanément. Cette solution a été retenue afin de profiter de cette surface sportive dès septembre 2012 et parallèlement permettre de réaliser le projet du bâtiment définitif le mieux adapté aux besoins de nos joueurs.

Un peu d'informations techniques concernant ce stade :

Surface d'évolution 9,000 m² constituée de gazon synthétique dernière génération épaisseur 65 mm lesté d'un mélange de sable et de granulats en caoutchouc cryogéné assurant un bon amortissement en cas de chute d'un joueur jusqu'à 1,30 m de hauteur.

Un système d'arrosage automatique complètement invisible pendant son inactivité permettra lors de sa mise en service en certaines circonstances (grosses chaleurs par exemple) de pouvoir assurer un plus grand confort aux joueurs qui évolueront sur le terrain.

L'éclairage sera assuré par quatre mâts de 18 m de hauteur dont la partie supérieure sera équipée d'une plateforme d'intervention permettant d'accéder aux 4 projecteurs de 2000 w (par mât) soit au total une puissance de 32 kW assurant un éclairage du terrain aux normes actuelles.

Une clôture rigide de 2 mètres de haut ceinturera le stade et sera rehaussée d'un filet pare ballons sur les 90 % du périmètre. Des portillons d'accès seront aménagés sur les 4 côtés afin de permettre la récupération des ballons "volages".

Et enfin, une piste en enrobés sera aménagée sur tout le pourtour extérieur de la clôture afin de pouvoir accéder avec des véhicules de services en tout temps.

➔ La construction de la 4^e classe maternelle tellement attendue est enfin une réalité. Le terrassement et les travaux de gros œuvre sont en cours. L'architecte en charge du projet nous promet une remise des clés pour début juin. Les travaux de rénovation de la cour de récréation attenante vont s'enchaîner dès le début des vacances scolaires d'été.

➔ Les pistes DFCI du vallon du Cendrier permettant d'accéder au plateau d'Agnis ainsi que celles des Orris et Carraire du Pas de la Nible sont remises en état gratuitement par les services de l'unité UIISC7 de Brignoles qui nous a mis à disposition des moyens importants tant sur le plan matériel qu'humain.



Les travaux devraient être finis fin mai 2012. Les pistes ainsi aménagées permettront aux différents services de défense incendie d'être plus performants en cas de nécessité.

➔ La consultation concernant la campagne pluriannuelle de remise en état des chemins en enrobés est lancée. Les chemins concernés pour 2012 sont principalement: le chemin des Craux



et le chemin des Graffières ainsi que quelques aménagements liés à la protection des riverains en cas de forte pluie chemin de l'Ubac.

→ La mise en place de radars pédagogiques avenue du portail et sur la RD 64 à la hauteur du Hameau de La Roque est en attente d'un accord avec le Conseil Général. Cette opération est financée par le produit des amendes du Var et avait fait l'objet d'un projet soumis aux instances concernées en 2011.

→ Le marché des travaux d'amélioration en eau potable consistant en la création d'une conduite de refoulement entre le forage de Valescure et le réservoir de Notre-Dame est attribué et l'entreprise adjudicataire devrait commencer les travaux fin juin 2012 au plus tard. Cet investissement a pour ambition d'améliorer la qualité de l'eau et de mieux maîtriser les fuites du réseau existant. Ce dernier point est d'une importance capitale car l'agence de bassin de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, si elle subventionne les projets diminuant les pertes en eau potable, promet aussi à l'horizon 2014 de punir les mauvais élèves en surtaxant le prix de l'eau aux collectivités n'ayant pas atteint le seuil minimal fixé par le décret du 27 janvier 2012

Différents projets sont à l'étude et pourraient voir le jour avant fin 2012 si toutes les subventions et les autorisations les concernant sont obtenues. Il s'agit de:

- Un 3^e court de tennis
- Un mini stade dédié principalement aux élèves de l'école primaire sur l'espace des Craux
- L'amélioration du parcours de santé qui connaît déjà une forte fréquentation



- Un espace jeux d'enfants (2-6 ans) près des tennis
- L'approfondissement du bassin de rétention de l'Ubac permettant un accroissement de sa capacité de 1000m³ en cas de forte pluviométrie
- Un parcours BMX à l'emplacement de l'ancien terrain de football

→ Inauguration du stade

Samedi 8 décembre, autour de la famille Caulet au grand complet et en présence de Josette PONS, Députée, Marie BOUCHEZ et Joël CANAPA, Conseillers Régionaux, François TRUCY et Pierre Yves COLLOMBAT, Sénateurs, André GUIOL Conseiller Général, Président de la CCVI et Maire de Néoules, les Maires du canton, les représentants de la Gendarmerie Nationale, les représentants de l'IUSC7 de Brignoles, les présidents et représentants des associations sportives du foot et du rugby, de nombreux élus communaux, la population Roquière, les anciens du RCT, les nouveaux étant en déplacement, que Michel Gros, Maire de notre commune a inauguré le stade en gazon synthétique. Ce projet a pu être réalisé grâce aux subventions sollicitées auprès de la plupart des financeurs publics couvrant 70 % du montant.



Le stade a été nommé « Stade Docteur Caulet » en hommage à ce médecin qui a exercé sur la commune et dans le canton pendant 37 années. Ce choix a été adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal. En présence de ses enfants et petits enfants, Monique Caulet qui fut Maire de notre village de 1989 à 1995 a pris la parole avec beaucoup d'émotion pour remercier la municipalité d'avoir choisi le nom de son défunt époux pour cette structure tant attendue dans le canton. Avec pas moins d'émotion elle a coupé le traditionnel ruban avant de poser pour la photo souvenir sur la pelouse. Cette manifestation se termina autour du verre de l'amitié offert à tous, agrémenté de canapés et autres préparations concoctés par l'association Roquière de la "Cuisine Provençale"



👉 Halloween

À l'initiative du Comité des Fêtes de notre village, présidé par Philippe Philis, sous un soleil automnal, les enfants de la Roque accompagnés de leurs parents se sont regroupés dans la cour des anciennes écoles pour fêter Halloween le 1 Novembre. Jeux, maquillages, gouters leurs ont été proposés. Munis de paniers et de sacs les enfants ont arpentés les rues en frappant aux portes des habitations afin d'obtenir des friandises. Une petite halte dans notre maison de retraite pour le plus grand bonheur de nos aînés. Le cortège est retourné aux écoles pour une collation offerte à tous.

Merci à tous les membres du COF.



Visite à la maison de retraite avec nos petits monstres

👉 Commémoration du 11 novembre 1918

En ce dimanche hivernal, nous formons devant l'Hôtel de Ville un cortège d'une centaine de personnes avec en tête nos porte-drapeaux suivis d'une représentation importante d'autorités constituée des pompiers de l'UIISC7 de Brignoles, des pompiers de Garéoult et des JSP, du Commandant de Gendarmerie du Canton, des Anciens combattants, des représentants du souvenir Français, des enfants des écoles élémentaires, de Monsieur Michel Gros Maire de La Roquebrussanne accompagné des conseillers municipaux et des habitants de la commune.

Le cortège ainsi formé se dirige vers la place Bagarry où une plaque commémorative est dédiée aux résistants et déporté de guerre 39-45, Monsieur le Maire assisté de deux enfants des écoles dépose une gerbe et nous observons une minute de silence.

Le cortège se reforme et se dirige vers le monument aux morts. Les porte-drapeaux et autorités militaires forment une garde d'honneur de chaque côté du monument. Monsieur le Maire nous donne lecture du message de Monsieur Jean-Yves Le Drian Ministre de la Défense et des Anciens Combattants.

S'en est suivi un dépôt de gerbe de Monsieur Gérard Pompey représentant le Souvenir Français puis d'un dépôt de gerbe de Monsieur le Maire de la part du conseil municipal.

Une minute de silence est observée suivie de La Marseillaise entonnée par les enfants des écoles sous la direction de madame la Directrice.

La commémoration se termine sous le soleil, Monsieur le Maire invite tous les participants à un vin d'honneur en Mairie.

Si le soleil s'est montré timide, le nombre important de participants a permis de donner toute son importance et son éclat à cette belle commémoration, qu'ils en soient remerciés.

Le correspondant défense - Délégué à la sécurité

Yves Martin



➔ Marché de Noël

Organisé comme chaque année par l'équipe des bénévoles du Comité des Fêtes de notre village, le marché de Noël a déployé ses étals sous un soleil automnal.

Les forains ont investi la place du village proposant vins, foies gras, gourmandises, décorations, chocolats, santons...

Les plus jeunes ont été enchantés par l'arrivée du père Noël en calèche avec lequel ils ont pu poser pour la photo souvenir offerte par le COF. Un bon moment de convivialité avant les fêtes de fin d'année !



➔ 2^e concert de l'aveit en l'Église St Sauveur

Les membres du groupe Corse Inseme se sentent bien chez nous. Une nouvelle fois, nous avons eu le plaisir de les accueillir pour un concert dans l'église de La Roquebrussanne à l'acoustique particulièrement agréable.

Avec un répertoire mélangeant des chansons déjà connues à d'autres nouvelles, nous avons vécu un grand moment d'émotion et de partage. Les chants venus de Corse ont fait monter la température au sein de l'église et dans les cœurs.

La soirée s'est terminée très tard autour du verre de l'amitié, servi dans la petite salle du moulin, et accompagné, bien sûr, de chants repris en cœur par l'assistance venue très nombreuse.



➔ Les Écoles

Noël de l'école maternelle

Nos plus petits accompagnés des enseignants, du personnel d'encadrement et de leurs familles ont accueilli Papa Noël dans la salle René Autran. Durant près d'une heure ils ont chanté des chants de Noël – avec l'incontournable "Petit Papa Noël" – qui ont ravi les nombreux parents venus assister à cette manifestation. C'est à l'issue de ces chants que le fameux Papa Noël est arrivé pour distribuer les cadeaux à nos chérubins! À la suite les enfants se sont installés aux tables décorées par les bénévoles, parents d'élèves aidés de quelques élus, pour déguster un goûter offert par la municipalité. C'est dans une ambiance chaleureuse que cet après-midi s'est déroulé.

Noël à la garderie

Nos plus petits restés sur place ont eux aussi fêté Noël avec joie et quelques appréhensions à l'arrivée de ce barbu vêtu de rouge qui est venu leur souhaiter un joyeux Noël !

Noël de l'école élémentaire

Entouré des instituteurs les enfants de l'école primaire se sont rendus dans la cour des anciennes écoles pour déguster le "goûter de Noël" offert par la municipalité: brioches, clémentines ainsi qu'un chocolat chaud préparé par les bénévoles que nous remercions vivement. À l'issue de cette collation les enfants se sont rendus place de La Loube devant le sapin décoré avec des centaines de sujets fabriqués par leurs petites mains pour nous offrir un magnifique panel de chants de Noël.

Les parents, venus nombreux, pour écouter leurs chérubins se sont rassemblés sur la place pour les applaudir et les encourager et bien sûr admirer les décorations fabriquées et mises en place par l'atelier "Décos de Noël" qui cette année encore s'est impliqué pendant près de trois mois pour les réaliser dans les temps. Je suis très heureuse d'avoir accueilli au sein de notre groupe de nouvelles personnes venues nous épauler. Un grand Merci à tous.



➔ Le repas des aînés

Comme chaque année "le repas des aînés" s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur, pas loin de 130 personnes se sont déplacées pour participer et partager ce moment convivial tant attendu de tous. Cette année, nous avons travaillé avec "l'Auberge de la Tuilière" de Carnoules, le repas était très bon et le service de qualité. Un grand merci à notre orchestre "Claude Roussel" pour sa musique entraînante et à la société Taxi du Var : 06 63 37 85 37 et les Taxis Jean-Michel: 06 28 75 92 61 qui nous ont offert les lots pour la tombola. Remercions aussi les personnes qui sont venues aider à l'installation de la salle. Bravo à Carine pour l'organisation de son premier "repas des aînés" au plaisir de vous revoir tous au mois de Décembre.

Lydie et Carine





➔ Association de sauvegarde du JARDIN D'ELIE ALEXIS

Elie Alexis, ... qui c'est ? qui sait ?

Né en 1908, Elie était un écologiste avant que cela ne soit à la mode, un amoureux de la nature, un paysan dans le sens noble du mot.

Le temps passe... voilà déjà 23 ans qu'Elie a quitté son jardin "les rocailles" pour rejoindre le jardin d'Eden. Ceux qui se souviennent de son pas décidé, de sa chevelure blanche, de ses voyages en vélo sont de moins en moins nombreux...

Je ne suis pas la plus compétente pour parler d'Elie mais tant de personnes me l'ont raconté, tant de gens m'ont chuchoté des anecdotes, tant de roquiers me l'ont fait apprécier que j'ai envie de vous donner envie de mieux le connaître.

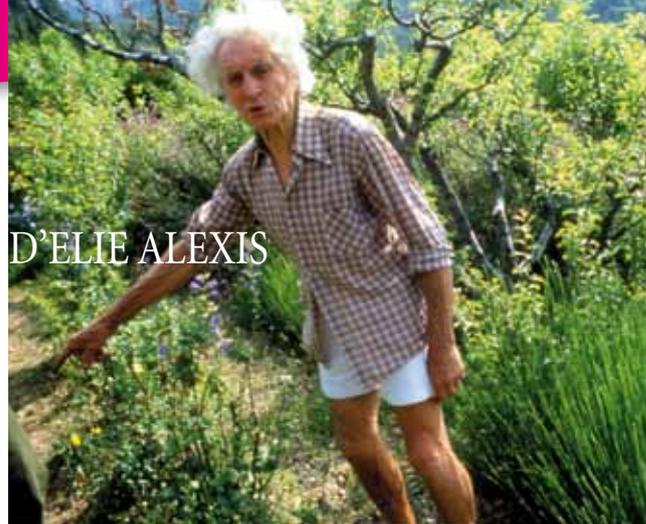
Pour ce faire, Monsieur Henri Martin m'a confié : " J'avais une douzaine d'années quand j'ai connu Elie. Lorsqu'il me voyait travailler dans notre jardin du quartier des clos, du haut de sa restanque il m'appelait : Oh! Henri vient me voir, monte un moment !

Et là il me montrait des plantes, des fleurs qu'il avait trouvées sur le plateau d'Agnis, ou bien encore dans les Alpes, à la Grave où il se rendait à bicyclette. Ces plantes et ces fleurs, il réussissait à les acclimater dans son jardin où il cultivait aussi du safran. Je buvais ses paroles et restait en extase devant toutes ces merveilles. Elie était très lié à la nature, il l'observait pour mieux s'en approprier.

On passait devant le carré où se trouvaient toutes sortes de plantes grasses.

Nous arrivions aux ruches où il sortait les cadres plein de miel. Il m'expliquait le travail des abeilles.

Elie était simple dans ses exposés. On arrivait ensuite à la volière. Il soignait les oiseaux blessés qu'il trouvait aux abords du jardin. J'ai le souvenir d'une grive qui avait une patte cassée, Elie lui avait posé des attelles... Nous faisons un petit détour, il voulait me faire voir le mur en pierres sèches qu'il remontait ..Et la serre, quelle merveille!!toutes



ces plantes grasses qu'il soignait et bichonnait avec amour.

Elie se nourrissait de peu, sur la grande restanque du haut, il cultivait des légumes qui poussent au sec, son jardin n'était pas arrosable par la source des Clos, du blé car son petit déjeuner était une bouillie de grains de blé moulins au moulin à café. Il y avait aussi des pois chiches, des lentilles et des haricots noirs.

Elie possédait un petit verger et compostait dans un trou qu'il avait creusé au fond du terrain Il me parlait aussi des fouilles qu'il effectuait dans le vallon entre la chapelle Notre Dame et les Orris (dit le vallon de la fortune).

Elie connaissait le passé du terroir de La Roque. Aussi quand on défonçait dans certains quartiers pour planter de la vigne, il venait suivre la grosse charrue dans l'espoir de trouver des pièces de monnaies anciennes, qu'il exposait dans une vitrine chez lui.

Quelquefois, il me faisait rentrer dans son habitacle dont tout le monde ne franchissait pas la porte !!

Il était aussi musicien, il avait un petit harmonium sur lequel il jouait et chantait parfois.

Il était fier de me faire voir les tableaux qu'il peignait ... il avait fait le portrait de mon arrière grand-mère "Misé Aubert" assise au coin de la place Sainte Marguerite, mon aïeule était la voisine de ses parents.

Je n'ai que de bons souvenirs des moments passés avec Elie, il était extra-ordinaire."

➔ Radio Club Du Val D'Issole

Remise d'un émetteur/récepteur par les radioamateurs au C.C.F.F.

Le vendredi 30 novembre, à la clôture du conseil communal, Mr Laurent Fievre, Président du Radio Club du Val d'Issole, a remis à monsieur le Maire Michel Gros un émetteur/récepteur pour remplacer celui des C.C.F.F. qui fut détruit accidentellement cet été. Michel Gros a ensuite confié cette radio aux bons soins des C.C.F.F. de La Roquebrussanne. Cette radio a été mise à disposition, configurée et mise en conformité avec le plan des fréquences des C.C.F.F. par les radioamateurs Robert Brunel (F5HVZ) et Bernard Taxy (F5SIJ). Monsieur le Maire a également souligné l'importance pour La Roquebrussanne de la bonne coopération entre ces deux associations qui ont leur rôle à jouer au service de la population. À La Roquebrussanne, le rôle des C.C.F.F. est bien connu et très visible en été lorsqu'ils interviennent en prévention des incendies de forêt et le combat de ceux-ci. Ce qui est moins connu c'est que 8 des 27 membres du Radio Club sont également membres actifs au service de la Sécurité Civile, mettant, à la requête du Préfet, bénévolement leur compétence et matériel à disposition des services de secours pour la recherche de balises de détresse d'aéronefs en difficulté ou l'établissement de communications d'urgence lors de catastrophes ou cataclysmes.

Le Radio Club du Val d'Issole se réunit normalement tous les samedis à 14h en son local sur l'ancien stade de La Roquebrussanne.



➔ Le Chœur Bastidan

Après avoir chanté le 9 décembre à Garéoult et le 15 décembre à Cogolin, le Chœur Bastidan a conclu ses concerts de l'Avent en l'église de La Roquebrussanne le dimanche 16 décembre. Un public nombreux est venu nous soutenir de sa présence.

Au programme : chants grégoriens, chants populaires ou traditionnels, en français, latin, anglais ou provençal, de différentes époques et différents styles.

Nous espérons que vous avez pris autant de plaisir à nous écouter que nous en avons eu à chanter. Voici quelques photos en souvenir de cette soirée.

À l'issue du concert la municipalité a offert à l'assistance ainsi qu'à la chorale, un apéritif convivial et chaleureux. Puis les choristes et leurs familles ainsi que le chef de chœur, se sont retrouvés en toute amitié pour leur repas traditionnel de fin d'année, que chacun s'était appliqué à préparer.

Nous vous donnons rendez-vous d'ores et déjà l'an prochain à la même époque pour nos concerts de l'Avent qui deviennent une tradition pour notre chœur.

Par ailleurs, nous travaillons actuellement sur notre futur concert profane que nous espérons pouvoir vous présenter l'été prochain.

Le thème devrait être : la comédie musicale !

Mais chut, c'est une surprise...

Nous espérons vous retrouver aussi nombreux.



Un apéritif convivial et chaleureux

➔ Bureau des Associations

*Chaque année, un nouveau départ.
À chaque départ, un nouveau succès
Un succès qui est et sera le vôtre cette année encore...*

Le bureau des associations vous adresse ses meilleurs vœux

➔ Association Paroissiale Roquière

L'A.P.R. vient de renouveler son bureau et nos activités reprennent. Retenez la date du 10 février 2013 pour le loto de la Paroisse.

Notre presbytère, situé rue des Cloches a terminée ses réparations et la catechisme débutera courant janvier.

Heureuse année à tous.



Le Bureau A.P.R.

➔ Cent ans de M^{me} Raymonde Pouessel

M^{me} Raymonde Pouessel a soufflé ses cent bougies le 13 novembre 2012 entourée de son fils Michel et de son épouse, de ses petits enfants Francis et Fabien, de ses amies Roquières, de l'association cyclotouriste du canton de la Roquebrussanne, du personnel et des résidents de la maison de retraite « La Source ».





Les lutteurs toujours bien là

La saison 2012-2013 a bien commencé pour les lutteurs Roquier et pourrait nous réserver quelques bonnes surprises, avec une fréquentation semblable aux saisons précédentes et des pratiquants en pleine progression

TROPHÉE DES VOLCANS.

C'est la première des trois compétitions, importantes où les plus chevronnés de nos éléments seront engagés, cette saison. Face à des lutteurs venus d'un peu toutes les régions de France et même de l'étranger, les Roquiers se comportent fort bien!

Huit lutteurs ont effectué ce déplacement à Clermont-Ferrand, le 18 novembre dernier. Les poussins du CAR ont réussi un joli résultat groupé avec 3 premiers, William ANTONPAOLI, Cyliane et Yoram BAUDRAND et Mathis DAILLOUX terminant 2^e de sa poule. Il est à signaler que chez ces tout jeunes, ils sont regroupés en fonction de leur poids dans des poules de quatre lutteurs. À partir de benjamins, il y a des catégories de poids bien précises où les lutteurs sont plus nombreux et dans lesquelles il est plus difficile de bien se classer!

Pour les Minimes et Cadets présents en terre auvergnate, ils s'affrontaient dans le style gréco-romain, cher aux Français qui l'ont créé et dans lequel, ceux-ci obtiennent, généralement, leurs meilleurs résultats au niveau international. En 2012-2013, c'est d'ailleurs dans la première partie de la saison, que la plupart des compétitions, à partir des minimes, se disputeront en lutte gréco-romaine, y compris les championnats officiels de la FFL.

Pour ce qui est des Roquiers, ceux-ci, abordent à peine ce style de lutte, dans lequel ils ne sont pas encore, très à l'aise. Ceux qui étaient présents au Trophée des Volcans, les minimes Léo LE MORT, Louis ANGE-NEAU, Nicolas GOUJON et Noémie CONAC (lutte féminine) ne s'en sont néanmoins, pas mal tirés!

À partir de la mi-saison, on passera à la lutte libre, avec, là aussi, les championnats officiels de ce style. Pour les plus jeunes, jusqu'à benjamins inclus, ils ne pratiquent, en compétition, que la "lutte jeune", qui est un style de lutte libre simplifié, la gréco interdisant les attaques sur les jambes ou avec l'aide des jambes.

À noter que Gabriel GLIN, qui était du voyage, a officié en qualité de jeune arbitre diplômé, de même que Léo LE MORT, tout deux, arbitrant les combats des plus jeunes. Ce faisant, ces deux pensionnaires du CAR, préparent, d'ores et déjà, l'examen d'arbitre Régional.



CHAMPIONNATS PACA DE GRÉCO ROMAINE.

Une semaine après le Tournoi des Volcans, deux lutteurs Roquiers ont participé, aux championnats Régionaux PACA de lutte gréco-romaine.

À cette occasion, cette fois, le minime Léo LE MORT a fait mieux que de se défendre. Si la saison dernière il avait enlevé le titre de lutte libre en 60 kg, cette année, dans ce nouveau style, en 66 kg où il est encore un peu léger, il a gagné 3 des 4 combats qu'il a disputés.

Seul son dernier adversaire, un Niçois, d'origine Russe, est parvenu à prendre le meilleur sur lui. Léo avait pourtant bien démarré son combat, puisqu'il avait enlevé la première manche. Malheureusement, suite à une faute tactique manifeste, du Roquier, le Niçois est parvenu à le surprendre et réaliser le "tomber", le privant d'un nouveau titre.

Cette place de vice champion le qualifie, néanmoins, pour les Inter Régions de la Zone Sud-Est de gréco-romaine, qui se disputeront le 12 janvier prochain en Région PACA, à Saint-Laurent du-Var.

Son copain de club, le cadet Gabriel GLIN, dans une catégorie de poids, moins chargée, celle des 69 kg, enlève, lui aussi, la deuxième place et sera donc, également, du voyage, le 12 janvier.

STAGE DE NOËL DE LA ZONE SUD-EST.

Suite à ses résultats, Léo a été retenu pour participer au stage de perfectionnement gréco, qui s'est tenu au CREPS de Mâcon du 3 au 5 janvier derniers. Ce stage est réservé aux tout meilleurs lutteurs de la Zone Sud-Est regroupant les Régions Bourgogne, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et qui sont engagés aux Inter Régions du mois de janvier. C'est là une excellente manière de bien commencer la nouvelle année. Souhaitons, au lutteur local, qu'elle soit aussi bonne pour lui, que la précédente!



Tennis Club du Val D'Issole

Les adhérents du TCVI ont repris le chemin des courts au mois de septembre dernier. En effet, les écoles de tennis et les entraînements ont recommencé sur les 2 sites de Néoules et de La Roquebrussanne. À l'automne, certaines équipes ont même été engagées en compétitions départementales que ce soit en + de 35 ans ou en Coupe de La Ligue.

Les rencontres par équipes adultes ont débuté et se poursuivront jusqu'en février. C'est l'occasion de rencontrer d'autres équipes d'horizons divers et c'est toujours des moments conviviaux quel que soit le résultat final!

Puis au mois d'avril aura lieu notre traditionnel tournoi jeune qui connaît un succès grandissant avec de plus en plus de joueurs inscrits. Encore et toujours de beaux matches en perspective... et ce dans la bonne humeur !



L'Amicale cyclotourisme du Canton de la Roquebrussanne (A.C.C.R)

L'Amicale cyclotourisme du Canton de la Roquebrussanne (A.C.C.R) composée de 37 membres a organisée le 9 septembre dernier la concentration annuelle (souvenir Jean-Claude NOUHEN)

Tout était réuni pour que cette concentration soit une réussite. La météo clémente, le point de convivialité à la maison de Garéoult, la bonne humeur des bénévoles.

Tous ces éléments réunis nous ont permis d'accueillir 421 cyclos dont 25 féminines. 31 clubs du Var et de diverses régions ont participé à cette concentration

M^{me} NOUHEN a participé avec ses petits enfants à cette manifestation souvenir. L'ACCR était une fois de plus à la hauteur de l'événement et félicité par les participants pour son organisation et son accueil sans faille.

Cette manifestation a permis de recruter 4 futurs adhérents. Le Président et les membres de l'ACCR remercient la mairie de Garéoult, pour l'aide qui a contribué au succès de cette manifestation sportive

Le Président



... La Garde



... Toulon



Une partie de l'effectif ACCR ...



et Sanary





➤ Nouveau contrat d'affermage pour l'eau et l'assainissement - 12-2012

Pour la distribution de l'eau, la gestion du réseau, celle du réseau d'assainissement et de la station d'épuration nous faisons appel à un fermier. Les contrats qui nous liaient se terminent à la fin 2012.

Aussi, pendant plus de six mois nous avons travaillé au renouvellement de ces contrats.

Tout d'abord, il nous a fallu sélectionner un bureau d'étude pour nous accompagner dans cette démarche difficile. Ensuite, nous nous sommes attelés à la rédaction du cahier des charges pour les nouveaux contrats. Puis s'en sont suivies la phase d'analyse des offres et enfin la phase de négociation pour sélectionner le meilleur candidat.

Pour le contrat de l'eau potable, nous avons attaché beaucoup d'importance à la qualité de la prestation technique. Ainsi, le nouveau contrat améliore la qualité de la prestation avec notamment des réducteurs de pression qui permettent de protéger les installations des particuliers et un indice de rendement de réseau résolument à la hausse. Le suivi de l'exécution du contrat est également renforcé avec des contrôles et des rapports plus complets assujettis de pénalités en cas de dérive. Enfin les derniers branchements en plomb devraient être changés en 2013.

S'agissant du contrat pour l'assainissement, nous avons également renforcé les prestations du fermier tant sur le réseau que pour la gestion de la station d'épuration.

Si nous renforçons les prestations techniques imposées au fermier, cela aurait dû se retrouver obligatoirement dans le prix de l'eau. Et bien il n'en est rien.

Pour mémoire, je vous rappelle que nous avons déjà baissé le prix de l'eau de 10 % en 2012.

Donc, après des négociations constructives avec notre fermier, nous avons obtenu que le prix de l'eau et de l'assainissement baisse encore. Je remercie la SEERC pour les efforts consentis.

Je vous renvoie aux tableaux ci-dessous pour une explication claire avec pour exemple une facture type de 120 m³.

Eau				
Le Prix	Quantité	Tarifs au 1er semestre 2011	Tarifs au 2nd semestre 2012	Offre finale SEERC
Partie fixe annuelle	1	56,40 €	47,50 €	38,00 €
Partie proportionnelle	€/m ³	0,6488	0,5800	0,4600
	120 m ³	77,90 €	69,50 €	55,20 €
Total facture	120 m ³	134,26 €	117,10 €	93,20 €
soit €/m ³		1,12 €	0,98 €	0,78 €
Evolution depuis 2011				-30,6%

Assainissement			
Le Prix	Quantité	Tarifs au 2nd semestre 2012	Offre finale SEERC
Partie fixe annuelle	1	0,00 €	34,00 €
Partie proportionnelle	€/m ³	1,3400	0,6300
	120 m ³	160,80 €	75,60 €
Total facture	120 m ³	160,80 €	109,60 €
soit €/m ³		1,34 €	0,91 €
Evolution depuis 2012			-31,8%

Total facture Eau & Assainissement (part délégataire)

Le Prix	Quantité	Anciens tarifs	Offre finale SEERC
Facture Eau HT	120 m ³	134,26 €	93,20 €
TVA	5,5%	7,38 €	5,13 €
Total facture Eau		141,64 €	98,33 €
Facture Assainissement HT	120 m ³	160,80 €	109,60 €
TVA	7,0%	8,84 €	6,03 €
Total facture Assainissement		169,64 €	115,63 €
Total Eau & Assainis. TTC		311,29 €	213,95 €
Economie annuelle			97,33 €

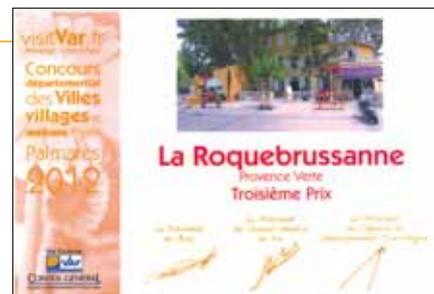
Le prélèvement sur la ressource en eau a encore diminué de 5 % par rapport à l'année 2011. Le volume de la production est identique à celui de 2002 malgré une augmentation sensible de la population.

Nous devons continuer dans cette démarche écocitoyenne d'économie d'eau. Je fais appel à vous pour que chacun fasse des efforts pour diminuer sa consommation d'eau. Il en est de l'eau comme de l'énergie : il faut en consommer le moins possible si nous voulons minimiser notre impact sur notre environnement. Je sais pouvoir compter sur vous et je vous en remercie.

➤ Concours départemental des villes et villages fleuris

Notre commune, pour la première année, s'est inscrite auprès de l'agence de développement touristique afin de participer au concours des villes et villages fleuris. Son but est de nous sensibiliser pour améliorer notre cadre de vie à travers le fleurissement des lieux publics mais aussi autour des économies d'eaux, de l'éclairage, de la récupération des hydrocarbures de la qualité des équipements urbains...

Le jury départemental est composé d'élus, de personnel qualifiés et de professionnels de l'horticulture désignés par le président du Conseil Général du Var. La première année de participation est d'essayer de se faire sélectionner "lauréats" pour les années suivantes qui pourront nous apporter une ou plusieurs fleurs. Eh bien c'est chose faite, nous avons été sélectionnés en 2012 ! La première étape est franchie, la commune avec l'aide des services techniques a réussi. Nous tenons à remercier Messieurs Henri Viale et David Dubois pour leur aide précieuse dans le fleurissement du village. Il nous faut maintenant continuer afin de décrocher en 2013 le panneau "village fleuri". Toutes et tous à vos pots pour le fleurissement de vos fenêtres, balcons, ou autres.



Marinette Nano



➤ Ordures ménagères

Rapport de l'exercice 2011 du SIVED- T.E.O.M.
Expérimentation dans le village (tambours à clé)

2011 en quelques chiffres

Seize communes adhèrent au SIVED, soit une population de 49 722 habitants. La quantité de déchets traités, toutes natures confondues, représente 728 kg/an/ha. La part des déchets enfouis est de 394 kg/an/ha (334 kg/an/ha sont donc triés, ramassés dans les bacs et sacs jaunes ou récupérés dans les centres de tri, puis valorisés). Le coût total de ces opérations, en incluant les dépenses des équipements mutualisés (salaires compris), est de 6 195 060 € TTC. Si l'on rajoute les annuités (investissements) et les dépenses de fonctionnement, le total des prestations est de 6 938 474 € TTC. Ce qui représente un coût par habitant de 139,54 €. La part financière supportée par notre commune est de 295 689 € TTC.

Importance du tri sélectif: Si la quantité de déchets triés et valorisés avait été enfouie, la facture serait de 8 609 199 €. En triant, nous faisons donc une économie de 2 414 139 €.

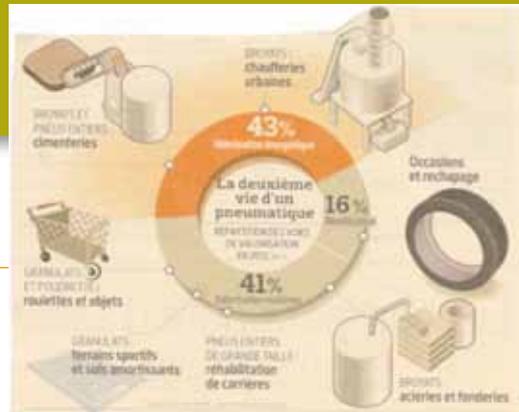
À cette économie, il faut rajouter le produit financier des déchets recyclés qui devrait augmenter dans les années à venir, avec le développement attendu des filières de recyclage. Aujourd'hui, cette manne compense à peine les prestations nécessaires au tri sélectif.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (T.E.O.M.)

Cette taxe prélevée sur les impôts fonciers est au taux de 14 % sur notre commune en 2012. Elle augmente régulièrement depuis quelques années et risque de devenir insupportable pour les ménages, si les comportements n'évoluent pas. Selon les objectifs du Grenelle de l'Environnement, la taxe générale sur les agents polluants (TGAP), prélevée sur chaque tonne de déchets enfouis, devrait être multipliée par quatre entre 2008 et 2015.

La T.E.O.M., prélevée par chaque commune, est reversée intégralement au SIVED. Elle est calculée en fonction de la valeur locative de votre habitation, sans tenir compte du nombre de personnes composant le foyer. Cette incohérence devrait être corrigée. Il faudrait en effet inciter davantage les foyers à trier plus, en instaurant une incidence financière sur le résultat (principe du pollueur-payeur). Une étude préalable sur la mise en place d'une redevance incitative est d'ailleurs envisagée par le SIVED et pourrait être réalisée dès 2013.

Opération pilote lancée en juin 2012 sur notre commune



Cette expérimentation a principalement ciblé les foyers utilisant les colonnes collectives enterrées (moloks). L'objectif était de valoriser les foyers qui consentiraient des efforts, pour adopter des gestes favorisant le tri sélectif. Le moyen utilisé est la communication personnalisée.

En raison de problèmes techniques récurrents et des très mauvaises conditions d'hygiène constatées autour des moloks, nous avons été contraints de suspendre l'opération dans sa forme actuelle. La communication auprès des habitants est néanmoins poursuivie mais devrait être plus orientée sur la notion de responsabilité individuelle.

Nous remercions les habitants qui ont bien voulu faire des efforts, malgré les difficultés, afin d'améliorer leurs gestes de tri. En revanche, il est inacceptable que d'autres en aient profité pour multiplier les actions d'incivisme. Ils sont heureusement peu nombreux mais nous les incitons à plus de modération pour le bien vivre de tous.

Par ailleurs, nous avons obtenu la distribution de bacs individuels dans le village, pour les habitants volontaires et dont les logements disposent de dépendances susceptibles d'abriter ces bacs. Nous sommes en effet favorables à ce système de collecte individuelle, qui donne des résultats très encourageants. L'expérience menée dans ce sens sur le chemin des Molières recueille une très large adhésion auprès des résidents. Ce dispositif pourrait donc être étendu à l'ensemble de la commune, courant 2013.

La façon de traiter les ordures ménagères est un véritable enjeu écologique et économique pour la prochaine décennie. Il ne pourra être gagné qu'à partir de la volonté de chacun d'adopter les nouveaux gestes de demain.

Jean-Mathieu Chiotti



➤ Marché de La Roqubrussanne

Un projet, parmi tant d'autres, qui nous tenait à cœur a enfin abouti après presque 3 ans. La création d'un véritable marché était attendue par les Roquiers depuis longtemps. Tout s'est débloqué grâce à l'investissement de Lydie et Valérie (nouvelles conseillères municipales élues en juin dernier) et l'aide de Catherine, revendeuse. Tous les jeudis une bonne quinzaine de forains viennent s'installer sur la place de la Loube équipée en eau et électricité pour les accueillir dans de bonnes conditions. Le parking tout proche et l'espace sécurisé, libre de toute voiture, rendent cet emplacement idéal. Les étals variés et complémentaires font le bonheur des Roquiers qui fréquentent ce marché assidûment semaine après semaine. Lieu de convivialité et d'échanges, ce dernier permet de créer ou renforcer le lien social entre nous. Alors, n'hésitez pas à y venir. Votre venue développera et pérennisera ce marché.





➤ Coupe de bois en forêt communale d'Agnis

Si jamais vous avez l'occasion de vous balader en forêt communale d'Agnis, vous remarquerez peut-être une coupe de bois en chantier le long de la piste *DFCI U8, en face du Jas d'Agnis. Compte tenu des coupes sauvages que la commune a subi ces dernières années *, certains seront tentés de se demander si l'on n'est pas encore en train de massacrer le patrimoine forestier communal.

Que chacun se rassure, cette coupe de bois était bien prévue en 2012 dans le cadre du Plan d'Aménagement Forestier (PAF) 2010/2025 que nous avons adopté lors du Conseil Municipal du 28 janvier/2011. Lequel plan lui-même avait été élaboré par l'Office National des Forêts ONF d'après l'étude réalisée en 2009 par les élèves ingénieurs forestiers de l'ENGREF*. À l'époque cette étude avait fait l'objet de plusieurs réunions de concertation auxquelles avaient été conviées les principales associations, et usagers de la forêt.

Il est peut-être utile de rappeler que 80 % environ de la forêt communale est constituée majoritairement de taillis de chênes verts poussant sur des milieux pauvres, arides, rocailloux et assez pentus (exemple: les défends au-dessus du chemin de Fioussac). Ce sont des zones difficilement accessibles, fortement combustibles, et qui en cas d'incendie, pourraient constituer un danger potentiel pour les habitations situées en contrebas.

Ces taillis de chênes verts sont l'héritage de plusieurs siècles d'exploitation forestière par les charbonniers, à l'époque où le charbon de bois était la principale source d'énergie en Provence. Depuis que les charbonniers ont disparu dans l'entre 2 guerres, lorsque le charbon de bois a laissé la place aux énergies fossiles, ces milieux forestiers ont été laissés à l'abandon, car peu rentables. Comme tout être vivant, l'arbre et la forêt ont un cycle de vie, depuis la naissance, puis le vieillissement jusqu'à la mort. Le cycle de vie d'un chêne est d'environ 200 ans. Coupé au pied, il fait de nombreux rejets, et redémarre une nouvelle vie. C'est ce que l'on appelle un taillis. Ces taillis étaient exploités environ tous les 40 ans par les charbonniers. On ne sait pas exactement combien de temps cela a duré, mais il est possible que certaines souches se régénèrent ainsi depuis des siècles, voire des millénaires.

Une des craintes évoquée lors de l'étude de 2009 était le risque de dégradation lié au vieillissement de ces taillis. Avec la forte sécheresse qui a sévi entre 2003 et 2009, on observe déjà une augmentation inquiétante du nombre d'arbres qui meurent sur pied. Or, la coupe de bois est le seul moyen connu actuellement qui permette de régénérer ces taillis de chênes verts.

Il a donc été décidé d'inscrire dans le PAF un programme de coupes d'exploitation échelonnées tous les 2 ans.

C'est ainsi que nous avons confié cette année la coupe des 2 premiers îlots de 4 ha, à un exploitant forestier de Nans-les-Pins, M. Frédéric Guillaume, qui nous a été recommandé par l'Office National des Forêts, et avec lequel nous avons pu négocier un certain nombre de clauses.

L'exploitant s'engage à laisser sur pied, autant que possible, les feuillus nobles (chênes blancs, érables, etc.). Les rémanents (branchages) seront laissés au sol ce qui permet à la fois de limiter les risques d'érosion et de contribuer à terme à la formation d'humus forestier.



En cas d'incendie, la présence de rémanents au sol ne provoque que des feux rampants, relativement faciles à maîtriser, contrairement aux milieux forestiers laissés en l'état, fortement embroussaillés et combustibles.

En ce qui concerne la biodiversité, d'après notre agent forestier, M. Daniel CANESTRIER, ornithologue amateur à ses heures, l'ouverture en îlots de ces milieux forestiers favorise l'installation de nouvelles espèces d'oiseaux et de petite faune sauvage.

Pour tous ceux qui malgré ces arguments sont inquiets d'une possible dégradation de la forêt, je les invite à venir sur des chantiers de coupe de bois effectués il y a 10 ans, 20 ans, voire 35 ans en arrière. Ils s'apercevront alors que la dynamique de la végétation méditerranéenne est telle qu'on ne peut plus guère faire de différence avec des parcelles restées en l'état. C'est ainsi que la forêt varoise augmente chaque année de 3 % en volume, malgré les incendies, l'urbanisation et la sécheresse.

Enfin, "last, but not the least" comme on dit en patois (!), le Conseil Municipal a voulu qu'un des 2 îlots promis à la coupe soit réservé aux Roquiers, à travers ce qu'on appelle une coupe d'affouage. Mais plutôt que de laisser les gens aller couper leur bois eux-mêmes, avec toutes les difficultés que cela implique, nous avons confié ce travail à l'exploitant forestier lui-même. Celui-ci s'est engagé à livrer aux Roquiers qui se seront inscrits préalablement en mairie, un camion de bois de chauffage de 5 à 7 stères, au prix de 50 € le stère, coupé en 1 mètre. C'est un prix très compétitif, du fait qu'il s'agit d'une vente de proximité, en circuit court, sur réservation. Mais le bois est encore vert. Il devra donc encore être stocké pendant 1 an, avant de pouvoir être brûlé dans le poêle ou la cheminée. À noter que le CCAS en a réservé une partie pour livrer gratuitement à des familles en grande précarité énergétique. Si ce n'est déjà fait, vous pouvez donc venir vous inscrire en mairie.

Enfin, nous tenons à préciser que toutes les recettes issues de la vente du bois seront intégralement réaffectées dans le budget communal, à l'entretien de notre patrimoine forestier.

Denis CAREL.

* DFCI = Défense contre l'Incendie.

* Coupes sauvages pour lesquelles plainte a été déposée, et qui aujourd'hui est entre les mains de la justice.

* ENGREF : École Nationale du Génie Rural des Eaux et des Forêts



➤ Stationnement sur la place Cauvin

Un soir vers 19h30 alors que je quittais la mairie, mon attention fut attirée par un gyrophare bleu apparemment garé sur la place Cauvin. Je suis sorti pour m'apercevoir que ce dernier venait d'un VSAV des pompiers. Ils étaient en intervention dans une des rues étroites qui font tout le charme de notre centre village.

Je me suis souvenu alors que la veille, un habitant d'une de ces rues étroites avait dû attendre près de dix minutes pour rentrer chez lui à cause de voitures garées sur la place. Je rappelle qu'il est interdit de stationner sur cette place comme l'atteste le panneau bien visible sur la photo. Malgré tout, et de manière récurrente, certains s'octroient le droit de se garer au mépris des règles du vivre ensemble.

Outre le fait, que les riverains de la place Cauvin (et les autres places) doivent subir les désagréments liés au bruit et aux odeurs des moteurs, ce stationnement pose un réel problème de sécurité pour l'intervention des secours en cas de problème majeur. Essayez d'imaginer les conséquences si les pompiers ne pouvaient pas accéder au plus vite sur le lieu de leur intervention.



J'en appelle donc au civisme et au sens des responsabilités de tous afin que cela n'arrive jamais.

Si ce ne s'avérait pas suffisant, je serais contraint de faire appel à la police municipale pour faire appliquer les règles que la grande majorité des Roquiers respectent. Merci.

Michel GROS - Maire de La Roquebrussanne

➤ Un Comité de quartier a été créé à Fioussac en mai 2012

Ce comité a souhaité rencontrer Monsieur Le Maire pour lui faire part des divers problèmes observés par les habitants et des solutions qui pouvaient être apportées. Les demandes portaient principalement sur des questions de respect des règles de circulation (vitesse excessive, sens interdit) de dangerosité des certaines intersections, d'une meilleure signalisation, taille de haies envahissantes, plots à retirer, remise en état des chemins. Nombre de ces observations ont été prises en compte : des panneaux de limitation de vitesse (30 km/h) et de prudence, des miroirs aux intersections dangereuses, des stops viennent d'être mis en place par les services techniques sur le quartier.

D'autres observations ont été notées et feront l'objet d'études plus précises : programme des rebouchages des trous, réfection des chemins prévus lors du plan annuel 2013, nettoyage et débouchage de conduits pour éviter les inondations de terrain...

Nous souhaitons que d'autres quartiers soient tentés de suivre cet exemple, les relations entre la municipalité et les habitants ne peuvent qu'en bénéficier. Nous sommes toujours à l'écoute de vos observations et essayons de les satisfaire dans la mesure des moyens de la commune.

Claudine VIDAL - Conseillère Municipale

➤ Suite de l'aventure de nos petits roquiers

Après 4 mois de voyage, plus de 60 rencontres immortalisées en photo, près de 20,000 km parcouru en auto-stop, en avion, en train, en bus et en pousse-pousse. Nous nous souviendrons toujours de ce premier kilomètre à dos d'ânes, un départ typiquement Roquier grâce à Christian et qui fait rêver chaque nouvelle personne que nous

rencontrons sur notre chemin. Nous pouvons affirmer que le monde est une grande et unique famille. Que ce soit par le biais d'internet (www.couchsurfing.org) ou simplement en discutant dans la rue ou dans un café, nous avons à chaque fois trouvé une porte ouverte devant nous, des gens accueillants, ouverts, généreux. Sans savoir qui nous étions, ils nous ont tous offert logis, couvert, et bonne humeur. Outre les paysages magnifiques, nous garderons dans nos cœurs des sourires, des moments de complicité, des parties de jeux endiablées, des échanges de recettes et beaucoup d'émotions lorsqu'après quelques jours nous devons fatalement quitter nos familles d'adoption dans ce "monde à jouer". Une chose nous marque à chaque fois : les gens nous remercient autant voir plus que nous pour le temps passé ensemble. Comme disait Platon : "donne et tu recevras"



Laurie et Guillaume
<http://loween1507.wix.com/unmondeajouer>



► Les Ponts de La Latte

Le dimanche 2 décembre 2012 était inaugurée la plaque concernant certains ponts de La Latte.

L'ISSOLE prend le nom de "La Latte" dans la traversée du village; latte signifiant "eau qui se perd".

Les ponts ont été construits dès le XVII^e siècle pour relier le village aux vergers, puis par la suite aux jardins privés.

Il y a 9 ponts.

5 ponts municipaux :

- 1^{er}) Pont de l'orbitelle, à l'origine en bois, détruit plusieurs fois par les crues (orbitelle signifiant "araignée" en raison de la configuration des rues qui se rejoignent).
- 4^e) Passerelle en fer au niveau du jardin d'enfant.
- 7^e) Pont des demoiselles (face au porche).
- 8^e) Le passage "deïs escoulié" de la place Gueit pour accéder aux craux; inauguré le 20 mai 2006.
- 9^e) Le pont rouge à 2 arches fera l'objet de recherches plus approfondies.



et 4 ponts privés :

Une projection concernant "L'eau à La Roquebrussanne" est en préparation, nous espérons vous voir nombreux le jour de sa programmation.



🕒 Atelier des bénévoles « décos du village »

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que l'équipe de bénévoles a décoré notre village pour le plaisir de tous ! L'atelier crée depuis 3 ans, a cette année accueilli pas moins de 8 bénévoles supplémentaires.

Nous les en remercions vivement de nous avoir rejoints, nous espérons être encore plus nombreux l'an prochain avec de nouvelles idées de déco.

Meilleurs vœux à tous !

Marinette Nano



Entre nous - État civil

Le "Pichoun Roquier" ne peut annoncer que des événements transcrits sur les registres d'État civil ou sur demande expresse des familles.

Ils nous ont quittés

Le 27 09 2012 Baudino Marguerite née Calles

Le 16 11 2012 Perrier Rémi

Le 03 12 2012 Olivier Julie née Cosmano

Le 03 12 2012 Insa Joaquina née Fernandez

Le 04 12 2012 Denerier Denise née Lemoine

Le 11 12 2012 Lens Joséphus

Le 18 12 2012 Aprin Jean

Les élus, les membres des associations et de la rédaction du Lou Pichoun Roquier présentent leurs sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches.



Infos Mairie

☞ Téléphones utiles :

- Mairie : 04 94 37 00 90
- M. Jérôme Brière (*Chef de police*) - wBureau : 04 94 04 85 01
- Horaires des Cars du Conseil général
- Groupement Lignes du Var BLANC : 09 94 28 93 28
- Informations sur le Réseau Départemental :
www.transports.var.fr
- Gare Routière de Toulon : 04 94 24 60 00

☞ Téléphone urgence :

Téléphone en cas d'urgence (le week-end uniquement) des élus de permanence de La Roquebrussanne : 06 74 95 47 91

☞ Site internet

www.laroquebrussanne.fr

☞ Taxis :

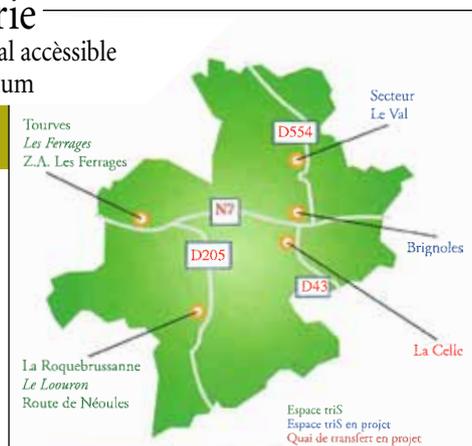
La société Taxi du Var : 06 63 37 85 37
Les Taxis Jean-Michel : 06 28 75 92 61.

☞ Nouveaux arrivants

Mesdames, Messieurs soyez les bienvenus dans notre commune. Dans le but de favoriser votre arrivée et de faire connaissance, le Maire et le Conseil Municipal souhaiteraient vous inviter à une réunion d'information à l'hôtel de ville le samedi 2 mars 2013 à 11h00 salle du conseil. Inscriptions en mairie au : 04 94 37 00 90 ou 04 94 86 87 57.

☞ Déchèterie

Un réseau optimal accessible en 20 mn maximum



Le Loouron La Roquebrussanne	Horaires d'hiver Octobre à février	Horaires d'été Mars à septembre
Lundi au vendredi	8h00 / 17h00	7h30 / 17h30
Samedi	8h30 / 17h00	8h00 / 18h00
Dimanche	8h30 / 12h30	8h00 / 13h00

Les Ferrages Tourves	Horaires d'hiver Octobre à février	Horaires d'été Mars à septembre
Lundi, mercredi, vendredi	8h00 / 16h30	8h00 / 16h30
Mardi	14h00 / 17h00	15h00 / 19h00
Jeudi	8h00 / 12h00	8h00 / 12h00
Samedi	8h00 / 16h30	8h00 / 17h30

"Lou Pichoun Roquier"
Revue municipale d'informations

Directeur de la publication : **Monsieur le Maire**
Rédacteur en chef : **Marinette NANO**
Conception : **Studio CARGO** - La Roquebrussanne
Dépôt légal en cours - Tirage : 1000 exemplaires
Les articles et photos des associations sont rédigés
et utilisés sous leur seule responsabilité.



Imprimé sur papier recyclé et encres végétales



19



Ça s'est passé à La Roquebrussanne



Halloween



Village fleuri



Marché de Noël



Décoration Terrasse Bar des Sports

